

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band:	13 (1963)
Heft:	3
Artikel:	Max van Berchem (1863-1921) : créateur de l'épigraphie Arabe
Autor:	Wiet, Gaston
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-80529

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

und vierten Band auf den Offnungsreichtum unseres Landes hingewiesen, auch gedachte er durch die Nennung Meyers von Knonau, Bluntschlis und Laßbergs der von den Freunden geleisteten Hilfe.

Von seiner Weistümersammlung gingen starke Wirkungen auf die Erschließung der ländlichen Rechtsquellen in der Schweiz und im ganzen deutschen Sprachgebiet aus. Auch steht sie am Anfang der gründlichen Beschäftigung mit Entstehung, Alter und Geltungsbereich der Offnungen und Weistümer, die seither zum Anliegen der Weistumsforschung, eines im Grenzgebiet zwischen Rechts- und Wirtschaftsgeschichte angesiedelten Wissenschaftszweiges, geworden ist. Diese Arbeiten führten über Grimms romantische Betrachtungsweise und Überschätzung der Weistümer hinaus, und die Anschauungen erfuhren auch im Widerstreit um die grundlegenden Fragen der mittelalterlichen Verfassungsgeschichte und insbesondere die Rechtsstellung der bäuerlichen Bevölkerung manche Wandlung. Immer noch sieht die Weistumsforschung aber in Jacob Grimm ihren Ahnherrn, und sie ist nach einem Wort Paul Gehring's bemüht, die offene Ehrenschuld gegen ihren Meister durch die Klärung der Weistumsfrage endlich abzutragen.

MAX VAN BERCHEM (1863-1921)

Créateur de l'épigraphie Arabe

Par GASTON WIET

Nous avons commémoré le 16 mars le centenaire de la naissance de Max van Berchem, et il y a plus de quarante ans qu'il n'est plus parmi nous. Le signataire de ces lignes est probablement un des derniers survivants des disciples que ce maître vénéré a dirigés sur l'épigraphie arabe et l'archéologie musulmane.

L'affection que je lui ai portée me permet de lui adresser l'hommage qu'ont mérité sa science, son dévouement à ses études et à ses amis, son culte désintéressé de la vérité historique, ainsi que le souci d'une modération de langage par crainte de froisser autrui. Tous ceux qui l'ont approché au cours d'une existence où il s'est dépensé sans compter pour les autres me font cortège pour m'inciter à parler de lui, non comme l'aurait voulu sa modestie, mais comme l'exige notre souvenir plein de reconnaissance envers un savant d'une intelligence claire et pénétrante, dont la rigueur scientifique n'a jamais cédé à la facilité.

Je conserve le souvenir d'un homme timide, étonné au premier abord qu'on ait recours à lui, et prenant son interlocuteur au sérieux. L'éclat de ses yeux rendait le contact émouvant et procurait une impression de confiance. Répondre à une lettre n'était pas pour lui un fait insignifiant: j'ai personnellement un cuisant regret d'avoir perdu, au cours de multiples déménagements, l'énorme paquet de lettres dans lesquelles il avait donné une solution à des demandes incessantes de renseignements et d'éclaircissements. C'étaient de véritables mémoires, avec de nombreuses références, comme pour une publication éventuelle.

Quelques dates suffiront pour établir sans conteste son rôle d'initiateur et de précurseur. Avant lui, sans doute, des inscriptions arabes avaient été publiées, tantôt dans des articles isolés, ce qui n'accroissait pas leur valeur historique, paléographique ou juridique, tantôt, comme ce fut le cas pour la Sicile ou l'Espagne, dans des ouvrages d'ensemble. Ces derniers, où nous rencontrons les noms d'Amari et d'Amador de los Rios, excellents pour leur époque, la seconde moitié du XIX^e siècle, nous paraissent aujourd'hui bien médiocres.

Je rappellerai une naïveté amusante, sans aucun dessein de pédantisme. Les inscriptions arabes archaïques ne possèdent pas de points diacritiques qui permettent de prononcer correctement les lettres, d'où des solutions diverses d'interprétation. Un archéologue aux prises avec des eulogies qui souhaitaient au propriétaire éventuel d'un tissu «bonheur et prospérité», s'appuya pour son déchiffrement sur les combats d'animaux reproduits sur son étoffe et, sans toucher aux caractères eux-mêmes, proposa une interprétation triomphale: «Panthères et éléphants!» Cette historiette authentique suffit à elle seule pour faire toucher du doigt les difficultés de l'épigraphie arabe, dont la plupart sont maintenant résolues grâce au fil conducteur que Max van Berchem nous a mis en main.

Un petit manuel concernant principalement les arts mineurs de l'Islam avait vu le jour en Grande-Bretagne dans une série patronnée par le SOUTH KENSINGTON MUSEUM de Londres (aujourd'hui VICTORIA AND ALBERT MUSEUM). Ce *Saracenic Art* débutait néanmoins par un chapitre sur l'architecture islamique d'Egypte. Il paraissait en 1886, l'année même où van Berchem inaugurerait sa carrière par une thèse de doctorat sur *La propriété territoriale et l'impôt foncier sous les premiers califes*. L'archéologue anglais avait fait de son mieux et nous ne devons pas sourire de certaines bêtises, auxquelles nous n'aurions pas échappé à son heure.

C'est l'année suivante, en 1887, que l'architecte en chef des monuments islamiques du Caire, Franz Pacha, publiait sa *Baukunst des Islams*. En 1903, Georges et William Marçais faisaient connaître les monuments arabes de Tlemcen dans un volume qui a conservé toute sa valeur: ce fut là la toute première œuvre archéologique de Georges Marçais, qui deviendra en France un maître incontesté. En 1907, Saladin et Migeon procuraient un *Manuel d'art musulman*. Plus tard, avec des chances diverses, on peut dire, en ne

citant que des disparus, que, sans l'influence du maître genevois, Etienne Combe, Samuel Flury, Ernst Herzfeld, E. Lévi-Provençal, Georges Marçais, Gaston Migeon, S. Rice, H. Saladin, Friedrich Sarre, Jean Sauvaget, Josef Strzygowski, n'auraient pas été ce qu'ils furent.

C'est auprès de l'orientaliste allemand Eduard Sachau qu'il acquit une solide connaissance de la langue arabe, et ce furent des entretiens avec Charles Clermont-Ganneau qui susciterent sa vocation d'explorateur du Proche-Orient. A partir de l'année 1886, van Berchem entreprend jusqu'en 1895 six longues randonnées, au cours desquelles, après des séjours prolongés en Egypte, il parcourt toute la Palestine et la Syrie, du sud au nord. L'un de ces voyages fut accompli en compagnie d'Edmond Fatio: on rappelle qu'il donna lieu à une publication, le *Voyage en Syrie*, paru en 1914—1915. «D'un premier voyage», dit-il lui-même, «je n'ai rapporté qu'une impression d'ensemble et quelques copies rapides. Les relevés méthodiques des inscriptions de Jérusalem, entrepris en mars et avril 1893, furent poursuivis en avril et mai 1894. Mon voyage de 1895 fut consacré à la Syrie du nord. Au cours de l'année 1913, après avoir travaillé tout l'hiver au Caire, je me rendis à Jérusalem: je me mis aussitôt à l'œuvre et, à la fin de mai 1914, je rapportai des copies complètes, illustrées de clichés et d'estampages.» C'est enfin le tout dernier voyage, en 1920/21, et les textes de Jérusalem sont donnés à l'impression, mais van Berchem revient précipitamment et rentre en Suisse épuisé.

En dédiant, au nom de tous les archéologues du monde entier qui avaient accepté de collaborer, le *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe*, je savais avoir choisi l'épigrapher qui convenait pour rappeler le rôle joué par Max van Berchem. J'en avais pris le texte dans l'inscription d'une madrassa de Bagdad, où se trouvait citée cette tradition de Mahomet: «A la mort d'un homme, son œuvre est frappée de caducité, sauf par une science qui profite à autrui.»

Il fut le premier à appeler au secours de l'histoire, telle qu'elle découle des manuscrits, les produits de l'architecture, les arts du dessin et les arts industriels, les monnaies, les cachets, les intailles et surtout, ce qui constitue l'immense originalité, les inscriptions. «L'épigraphie arabe», écrit son ami Lucien Gautier dans le *Journal de Genève* au moment de son décès, «voilà le domaine dans lequel il a conquis le premier rang parmi les savants contemporains et où il est devenu une autorité universellement reconnue.»

Sa modestie se dégage de toute son œuvre: n'a-t-il pas défini «exercices de méthode» ses substantielles considérations sur l'épigraphie? Ses premières études se présentent à nous avec les titres de *Notes d'archéologie arabe* et, par ailleurs, nous devons convenir que les *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum* n'ont rien d'accueillant dans leur énoncé. Leurs lecteurs familiers savent bien qu'en dehors de leur valeur scientifique, ces ouvrages sont attachants et passionnantes: on ne s'ennuie jamais dans la compagnie de Max van Berchem. Aucun paragraphe n'est insignifiant et le luxe des

détails aboutit à de puissantes synthèses. Il faut aussi mentionner le style élégant des développements, et l'aridité de certains propos est compensée par le choix impeccable du vocabulaire et le déroulement harmonieux de la phrase.

La tâche que prévoit van Berchem est clairement exposée dans la fameuse *Lettre à Barbier de Meynard*, alors Président de la Société asiatique de Paris, lequel la fait paraître dans le *Journal asiatique* en 1892. Cette *Lettre à Barbier de Meynard* est pour les arabisants la charte de l'archéologie musulmane et reste le digne pendant de la célèbre *Lettre à M. Dacier* par laquelle Champollion exposait son déchiffrement des hiéroglyphes. Retenons-en l'essentiel : «Un devoir s'impose aux études orientales : recueillir sans retard le plus de documents possibles en vue de réunir les matériaux d'un Corpus des inscriptions arabes. Les travaux parus jusqu'ici, et il y en a beaucoup d'excellents, sont des essais isolés. Ni le relevé, ni la publication des inscriptions n'ont été traités d'une façon systématique, et, parmi les textes recueillis, beaucoup sont restés inédits. Le temps semble venu de réunir tous ces travaux épars et de systématiser les recherches à venir.»

Ainsi, dès le début, il insista pour que des recueils d'inscriptions voient le jour. «Si bien édité que soit un texte épigraphique, il n'acquiert tout son prix que dans un recueil où l'on peut le comparer à beaucoup d'autres. En histoire comme en biologie, les faits isolés ne sont rien par eux-mêmes ; il faut les grouper pour en tirer des conclusions.»

L'épigraphie fournit une titulature dont on peut mesurer le succès, parfois durable, parfois passager comme la mode : elle sert à esquisser l'histoire de la forme du pouvoir, à fixer mieux que les textes historiques le mouvement des suzerainetés et des vassalités. Elle met en vedette la valeur historique des surnoms, des titres honorifiques et des formules d'invocation qui fourmillent dans l'épigraphie musulmane. Ce sont enfin les inscriptions mobilières, qui procurent des indications précises, dates, lieux de fabrication, noms de monuments, noms propres de souverains, de princes, de princesses, d'émirs et de fonctionnaires de tout rang, enfin des titres et des eulogies dont l'importance politique est incontestable.

Aussi comprenons-nous cette magnifique définition de l'épigraphie arabe : «L'épigraphie arabe, toujours précise et presque toujours concise, trahit le sens historique d'un peuple qui s'est astreint, dès l'origine, à «inscrire» tous ses monuments par un scrupule superstitieux, dont l'évolution des idées a fait presque un souci scientifique.» (*Matériaux, Jérusalem*, I, p. 9.)

Qui sait si cette *Lettre à Barbier de Meynard* n'a pas suscité les bonnes volontés qui aboutiront à une exposition restreinte, sans prétentions, d'art musulman, organisée durant l'hiver de l'année 1894 à Paris, au Palais des Champs-Elysées. La grande exposition d'art musulman de Munich, en 1910, fut la première manifestation que les initiatives de van Berchem ont certainement provoquée : d'ailleurs il y collabora. Mais déjà, le volumineux travail sur les inscriptions du Caire avait vu le jour.

Le partage des zones épigraphiques était également accompli et van Berchem pouvait écrire non sans une certaine fierté dans la Préface des *Matériaux* pour Jérusalem: «Les *Matériaux* sont devenus une œuvre collective: S. E. Halil bey Edhem travaille en Asie Mineure, MM. Sobernheim et Herzfeld en Syrie, MM. Wiet et Combe en Egypte, avec le concours dévoué de M. Ali bey Bahgat. D'autres explorateurs veulent bien me confier les documents recueillis par eux dans des régions plus lointaines, et qui doivent entrer peu à peu dans le cadre des *Matériaux*.» Et, dans une note, il énumère la Mésopotamie, l'Arménie, la Perse, la Chine et l'Afrique. Quelle joie il aurait éprouvée d'apprendre que le signataire de ces lignes avait fait explorer avec profit les Villes saintes d'Arabie et qu'au cours d'une expédition au Yémen, le chanoine Ryckmans devait rapporter une importante moisson, dont un texte au nom du premier calife omeyyade de Damas, du milieu du VII^e siècle.

A Paris, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres décida de prendre sous son patronage la publication d'un Corpus des inscriptions arabes et, comme pour assurer le succès de l'entreprise, s'adjointit d'abord Max van Berchem comme correspondant et, dès 1913, le compta au nombre de ses associés étrangers.

On lira, à travers des commentaires historiques, des notices développées sur la forme des caractères épigraphiques, depuis le coufique anguleux des textes primitifs jusqu'aux splendides inscriptions en coufique fleuri. C'est même van Berchem qui lança, dès 1891, cette expression, si heureuse qu'elle a été unanimement adoptée: elle vise cette variété de coufique dans laquelle les lettres servent de support à une décoration florale. Puis, nous assistons à l'apparition des caractères arrondis: van Berchem a démontré d'une façon géniale que ce fut une sorte de révolution politique, un des aspects de la contre-réforme sunnite en face de l'hérésie chiite.

Les lois de l'épigraphie arabe sont exposées, à l'aide de formules toutes simples, dans un style familier et clair, avec une telle bonhomie, pourrait-on dire, que le lecteur doit en quelque sorte se défendre de ne pas les avoir découvertes lui-même. Des règles précises constituent les bases d'un manuel de diplomatique, et les cas particuliers, voire exceptionnels, trouvent naturellement leur place dans une synthèse générale et viennent s'insérer sans heurts dans un ensemble cohérent.

Et j'en arrive à une conception géniale de Max van Berchem, la notion de l'insolite en épigraphie: par exemple, l'insolite dans l'ordonnance des titres, qui témoignent de l'ascension politique d'un prince, mais surtout l'insolite de la rédaction, gaucherie, redondance, style ampoulé. En effet, la théorie, dans un système rigoureux, établi sur la multiplicité des concordances, devient une loi, et si le fait s'oppose à la théorie, il convient d'en démêler les motifs.

J'insisterai sur un cas célèbre, qui fait apparaître un faux intentionnel. Une des inscriptions du sultan mamlouk d'Egypte Baibars I^{er} (troisième

quart du XIII^e siècle), sculptée sur la porte de la Grande Mosquée de Ramleh, en Palestine, est un bulletin de victoire, dont le laconisme voulu préfigure les ordres du jour napoléoniens : « Il mit le siège devant la place de Jaffa », lisons-nous, « à l'aube et l'emporta, avec la permission de Dieu, la troisième heure de ce même jour ». En publiant ce texte capital pour la première fois, van Berchem a fait observer que, selon les termes de l'épigraphhe, Baibars aurait quitté l'Egypte un mois plus tard qu'il ne le fit en réalité, suivant l'accord de toutes les sources arabes et chrétiennes. Il s'agit donc d'une erreur consciente : en effet, le sultan Baibars avait, en surprenant la ville de Jaffa à l'improviste, violé la trêve conclue avec le comte de Jaffa. Il importait de masquer cette atteinte délibérée au droit des gens. Mais il y a mieux : une étrange profession de foi rejette sur la Divinité la responsabilité de ce manquement, car « Allah avait décrété l'exécution de Son jugement et donné à Son serviteur confiant en Lui l'autorisation voulue ».

Il a, le premier, fait connaître une série de petits princes, grâce à leurs inscriptions, lesquelles ont mis en relief les renseignements épars dans les textes. En tout premier lieu, il convient de placer les inscriptions des Assassins de la Syrie du Nord, ces sectaires dont Joinville et Marco Polo nous contèrent les méfaits et dont le chef, le Vieux de la Montagne, était entré en relations avec saint Louis. Nous repérons ainsi, entre Tripoli et Lattakieh, au cœur d'un réseau de montagnes sauvages, un certain nombre de forteresses inaccessibles où le chef de la secte se dérobait à la vengeance de ses victimes.

Un prince fastueux de la petite province mésopotamienne de Mossoul nous est présenté avec les restes de ses monuments et ses objets d'art : par sa soumission au khan mongol Houlagou, le prince de Mossoul, Loulou, n'avait pas une excellente presse chez les écrivains arabes ; il avait su adroitement parer à la tourmente mongole qui avait renversé la plupart des trônes musulmans de l'Asie. Les œuvres d'art inscrites au nom de ce petit prince méritent de le faire passer à la postérité avec la réputation d'un mécène et d'un homme de goût.

Non moins importante est l'éphémère dynastie des feudataires seldjoukides qui arrachèrent la région de Damas aux Fatimides dans la seconde moitié du XI^e siècle, quelques années avant la prise de Jérusalem par les Croisés. Les textes épigraphiques publiés sont d'une extrême importance pour l'histoire du rétablissement du sunnisme dans la capitale syrienne : ce sont des documents authentiques d'une valeur inestimable.

Van Berchem fut le premier à faire entrer dans la gloire, grâce à des cuivres et des objets en verre émaillé d'une splendeur inaccoutumée, une dynastie arabe du Yémen, les seuls souverains du monde musulman peut-être à posséder un blason dynastique, une rose à cinq pétales, armoiries encore inexplicées. Cette famille princière vécut dans une certaine opulence, probablement grâce à sa mainmise sur le commerce des épices. Nous imaginons assez mal le décor somptueux qui devait entourer ces fastueux souverains : ils nous ont laissé une dinanderie de tout premier ordre.

Nous parlons couramment des artisans en cuivre de la région de Mossoul, mais notre ingratITUDE serait profonde si nous oubliions que van Berchem a découvert et localisé ces artistes auxquels nous devons des œuvres d'art d'une décoration étonnante. Mais en ce domaine il y a mieux: par de patientes et fructueuses recherches, notre maître suivit à la trace ces artistes incomparables, chassés de leurs ateliers de la Haute Mésopotamie par les hordes mongoles, et il les retrouva à Damas et au Caire.

Les origines magiques de l'épigraphie sont attestées par les innombrables souhaits qui sont inscrits aussi bien sur les monuments architecturaux que sur les objets d'art. Le comble en ce domaine est l'inscription brodée sur le fastueux manteau de couronnement de Roger de Sicile, ce prince protecteur de l'islam, où plus d'une vingtaine de substantifs plus prometteurs les uns que les autres viennent assurer l'administration royale de sa chance future.

Mais van Berchem a mis en lumière le cas le plus singulier, lequel ne s'explique que par le désir du souverain de s'attirer les bénédictions divines. Tout autour de la Coupole du Rocher, à Jérusalem, se déroule un bandeau de deux cent quarante mètres en cubes de mosaïque: c'est le texte commémoratif de la fondation de cet édifice célèbre par un calife omeyyade de Damas en l'année 691. Or, vers la fin de cette inscription, trois mots anciens ont été remplacés par trois vocables nouveaux, et c'est là qu'on lit le nom d'un calife abbasside de Bagdad qui régna plus d'un siècle après le fondateur du monument. Il est frappant qu'on n'ait pas touché aux lettres de la date. Qu'a donc voulu le dynaste mésopotamien? Il n'a pas trompé ses contemporains, qui avaient connu depuis de longues années ce monument religieux, et il ne nous induit pas en erreur, puisqu'en dehors des chroniques qui attribuent la Coupole à son véritable fondateur, la date n'a pas été touchée et ne correspond pas au règne de l'Abbasside. «Son but», écrit van Berchem, «était de substituer le nom du calife régnant à celui d'un calife décédé, représentant une dynastie rivale et détestée. Les termes de faux et de supercherie, sans être tout à fait injustes, doivent donc être interprétés dans un sens spécial. Le nouveau titulaire n'a agi ni en simple faussaire, ni même en souverain vaniteux cherchant à se parer des plumes du paon. En substituant son nom à ceux de rivaux déchus, il a poursuivi un but politique: si l'archéologie n'y joue aucun rôle, la superstition n'y est peut-être pas étrangère.»

Insistant sur le côté magique de l'opération, van Berchem a remarqué un fait curieux, «que certaines inscriptions avaient pour but de commémorer moins un travail matériel qu'une *prise de possession*, ou les bénédictions d'un sanctuaire». Ainsi, à Jérusalem, le calife abbasside n'a pas voulu «faire un faux pour tromper l'histoire, mais détourner à son profit le prestige religieux et politique attaché aux créations de ses prédécesseurs».

Un autre exemple n'est pas moins spectaculaire, et il s'agit d'un des textes les plus émouvants peut-être de toute l'épigraphie arabe. Selon ses biographes, le seigneur d'Alep, Nour al-din, avait appris au cours d'une révélation divine la reconquête prochaine de Jérusalem sur les Francs, que

Saladin allait réaliser quelques années plus tard, mais après la mort de Nour al-din. Ce dernier avait fait confectionner par les maîtres menuisiers de sa capitale une chaire, dont on peut encore admirer la beauté et que ses artisans ont justement signée. Il avait prescrit que ce meuble devait être dirigé sur Jérusalem après la reprise de la cité, et Saladin ne manqua pas d'accomplir le vœu du prince d'Alep qui avait été en fait à l'origine de sa carrière politique. Ce don de prophétie, attribué à Nour al-din, van Berchem tente d'en fournir une interprétation : « Voltaire, ou plutôt Homais, se bernerait à rire de sa crédulité, mais un psychiste, ou même un psychologue, verrait ici un curieux cas de pressentiment médiumnique, ou simplement subliminal. » Mais l'éditeur des inscriptions de la Ville sainte de Palestine conclut : « Le caractère de cette chaire, c'est d'être un ex-voto pour obtenir de Dieu la prise de Jérusalem. »

Un autre problème a été envisagé, qui dépasse d'ailleurs l'épigraphie arabe, c'est celui que Max van Berchem a appelé l'indice archéologique d'une inscription. Celle-ci peut avoir subsisté sur un monument homogène et sa valeur est absolue ; si des matériaux ont été remployés, il va de soi que l'inscription ne vaut que pour les parties nouvelles ; sur un monument manifestement plus ancien, elle signifie souvent une adaptation, d'autant plus qu'en arabe, les termes signifiant fondation, construction ou restauration, sont parfois ambigus. Nous avons vu pour Jérusalem une sorte de pastiche et spécifié que la partie retouchée de l'inscription ne prouve rien. Le cas de nullité le plus absolu est celui des inscriptions déracinées.

Max van Berchem fut le premier historien de l'Orient islamique à mettre en relief les procédés de la réaction orthodoxe contre le chiisme. Les orientalistes ont eu maintes fois l'occasion de rappeler un raccourci d'histoire lumineux et cinglant par lequel il exposa en termes lapidaires les raisons de la décadence spirituelle du monde musulman après les Croisades. On rappelle ici que sous l'impulsion des maîtres de Bagdad, les savants arabes, imbus de la littérature scientifique et philosophique des Grecs, avaient fait avancer la science arabe. Ce foyer intellectuel fut entretenu au X^e siècle par les souverains chiites du Caire. Ce fut alors une réaction sunnite, méthodique, qui ne laissa rien au hasard, et notamment créa à travers tout le monde islamique une sorte de collège officiel, la madrassa, chargée de répandre une doctrine conformiste. Cette ancienne culture, van Berchem va d'abord la qualifier, non sans éloquence : « Cette culture éclectique, largement ouverte à toutes les idées, est le fruit des races diverses qui formaient le monde musulman. Un de ses traits les plus saillants, c'est le rôle qu'y jouèrent les peuples conquis, surtout les Persans et les Grecs. Elle remonte, par tous les détours de l'histoire, à la Grèce classique et au vieil Orient. Elle fait revivre, en plein islam, le génie du paganisme et rappelle par bien des traits la Renaissance italienne. Elle crée enfin une littérature aussi riche que variée. » C'est alors que naquit dans l'Iran un mouvement de retour au sunnisme, soutenu par des religieux pensionnés par l'Etat.

Il convient de méditer maintenant les observations suivantes, dont la perspicacité accentue le côté tragique: «Les juristes formés dans ces collèges religieux ne sont pas seulement des maîtres d'école et des ministres, mais des guides spirituels. A leur pouvoir professionnel et politique, ils unissent le prestige qui s'attache à tous les clergés, celui qu'ils exercent sur la foule. Par cette veine, ils plongent au fond de l'âme populaire, et le peuple, qui les a vénérés pendant leur vie, les canonise après leur mort. Ces hommes tiennent en leurs mains les consciences et l'exercice de la loi. Avec ces deux leviers puissants, ils dirigent l'opinion publique. Dans une société qui n'a pas de code absolu, leur avis fait loi et cette loi s'étend jusqu'au trône. Grâce au rôle universel de ces juristes, le sunnisme se répand dans toutes les couches de la société. Il fait naître un esprit nouveau, fatal à la liberté de conscience, à tous les germes d'indépendance, mais fort utile aux souverains d'hier.»

Enfin, van Berchem ne manque jamais d'humour. Découvrant une filandreuse inscription arabe, datée de 1818 de notre ère, dans un petit village de Haute Egypte, il rappelle la plus ancienne inscription: «Cette coupole a été bâtie par le serviteur de Dieu, Abd al-Malik, émir des croyants.» «Mais que douze siècles plus tard, l'obscur employé d'un gouverneur de la Porte ottomane répare une mosquée de province et ne vole pas trop ses ouvriers, cette action d'éclat ne remplit pas moins de vingt lignes lapidaires. Heureux pays où même l'épigraphie a ses gaités!»

Il faut se limiter, car on ne se lassera pas d'énumérer les questions que Max van Berchem a traitées avec une maîtrise admirable.

Chargé, à la demande de Mme Max van Berchem, par l'Institut de France d'éditer les *Inscriptions de Jérusalem*, j'écrivais dans un court Avant-Propos: «Max van Berchem est mort usé par un labeur assidu: la bibliographie de ses publications, réunie pieusement dans la *Revue archéologique* par les soins de son ami Alfred Boissier, permettra de mesurer son extraordinaire activité scientifique. Les notices nécrologiques qui ont été consacrées à sa mémoire dépassent la note habituelle de ces éloges funèbres: on sent, à les lire, que leurs auteurs y ont mis tout leur cœur. Tous ont voulu, non seulement exprimer leur admiration pour la clairvoyance érudite et la probité du savant, mais aussi dire leur profond regret de la disparition d'un homme dont la grande ambition, jamais satisfaite, fut d'obliger autrui. Tous les ‚jeunes‘ qu'il a guidés si affectueusement le reconnaîtront avec moi.»

J'ajouterais, en terminant, que son immense désir de rendre service n'a pas disparu avec lui. Il a laissé une collection de documents manuscrits, unique au monde, d'inscriptions arabes provenant de tout l'univers musulman, au total 32 carnets et un grand nombre de feuillets détachés, qui sont répartis dans 53 enveloppes. Il s'agit des copies personnelles de Max van Berchem, faites sur place, en Orient, dans les musées ou collections particulières d'Europe, ou résultant d'un déchiffrement effectué à la loupe sur des photographies qui, depuis des années, lui étaient envoyées de tous les points du globe. Ce matériel épigraphique, aux trois quarts inédit, est d'une

utilité exceptionnelle. A compulser ces notes, dont j'ai rédigé un index très sommaire, et dont le regretté Etienne Combe avait entrepris le dépouillement méthodique, j'ai acquis la certitude qu'aucune exploration des pays d'Orient, dans un dessein d'archéologie et d'épigraphie ne sera fructueuse sans un examen préalable de cet étourdissant dossier.

«Le vide laissé par la mort de Max van Berchem est de ceux qu'on ne mesure que peu à peu», écrivait Lucien Gautier dans les jours qui suivirent son décès. Genève et la Suisse se devaient donc de commémorer un de leurs compatriotes, qui doit rester pour eux un orgueil et une gloire, et je suis reconnaissant à la Revue suisse d'histoire de m'avoir permis de rendre à sa mémoire l'hommage d'une entière affection et de mettre en relief la belle unité d'une existence laborieuse.